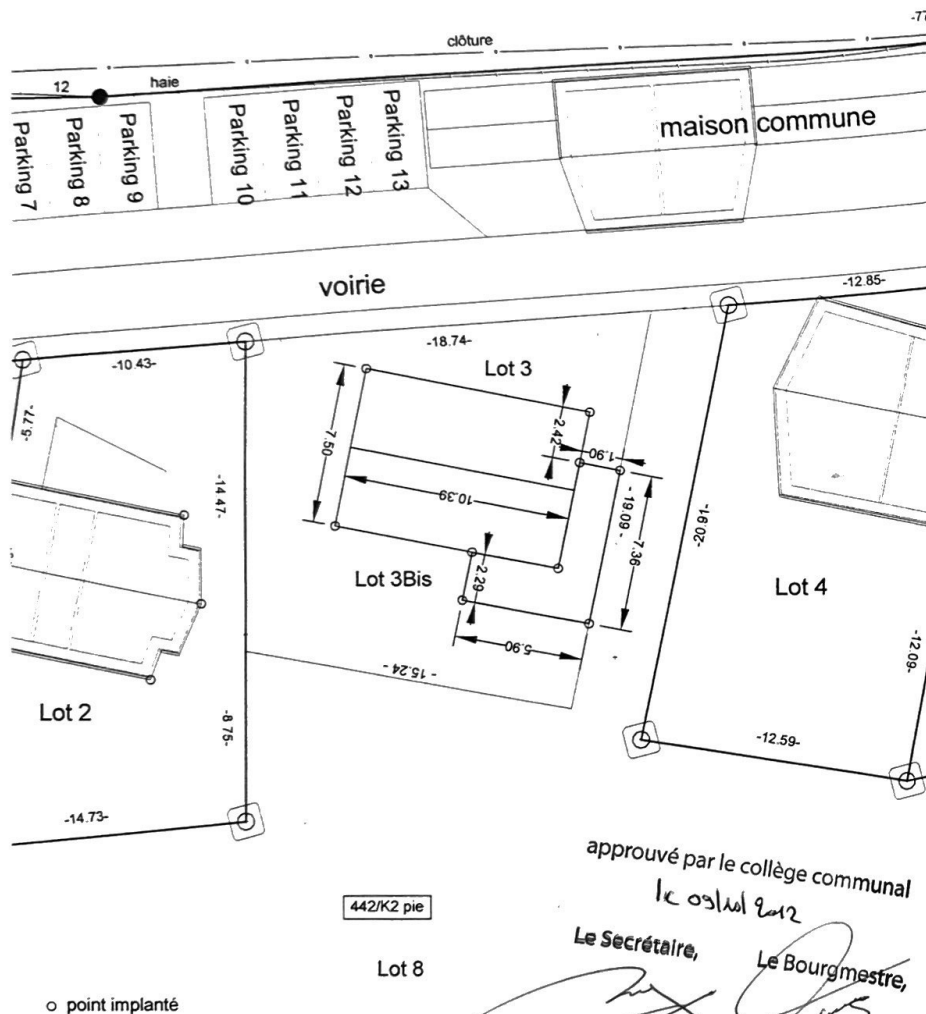


Relevé d'implantation



approuvé par le collège communal  
le 03/09/2012

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

|                                 |                     |                  |
|---------------------------------|---------------------|------------------|
| Dressé par BINAME, Ph. G.E.I.   | date : 12/09/2012   | Echelle: 1/250   |
| 7, rue de Lenny NATOYE - HAMOIS | Tél/Fax: 083/214494 | Dossier : 081438 |

Bureau d'Etude et d'Expertise  
Philippe BINAMÉ  
Géomètre-Expert Immobilier

-----  
rue de Lenny 7  
5360 NATOYE - HAMOIS  
tél./fax : 083/21 44 94

**PROCES VERBAL D'IMPLANTATION**

Je soussigné Philippe BINAMÉ, Géomètre Expert Immobilier, domicilié 7 rue de Lenny à 5360 NATOYE - HAMOIS, inscrit au tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts, légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Dinant,

Déclare avoir procédé à l'implantation, d'un bâtiment à construire sur un terrain sis sous la commune de YVOIR 6<sup>ème</sup> division - Durnal, section B, n° 442/K2 pie (lots 3 et 3 bis).

- L'implantation est réalisée conformément au plan d'implantation.
- les dimensions du bâtiment sont conformes aux documents transmis par l'Architecte

Compte tenu de ce qui précède, l'implantation est conforme à l'implantation du permis d'urbanisme (suivant documents transmis par l'Architecte).

Certifié sincère et dressé en sept exemplaires à la date du 12 septembre 2012.

Ph. BINAMÉ  
G.E.I.

Le Maître d'ouvrage

Le Maître d'œuvre

L'Entrepreneur